

## COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE PERISCOLAIRE 29/11/2022

### Présents :

**FCPE** : Marlène Nickel, Sandra Sigala, Marianne Massip, Céline Navone, Alizée Contiero-Ivars

**Mairie** : René Revol, Maire, Zohra Dirhoussi, Adjointe au Maire, Marlène Fourcade, service enfance, Yann Issard, direction enfance jeunesse éducation

Le conseil de la vie périscolaire est une instance facultative, mise en place en 2016 à l'initiative de la Commune, regroupant les délégués de parents, les élus municipaux en charge du secteur Enfance Education, et les services périscolaires. Les directeurs d'établissements scolaires y sont conviés, mais n'ont pas d'obligation à y participer. Des partenaires associatifs peuvent également y intervenir. L'objectif est d'échanger sur les temps périscolaires, leur organisation, leur contenu, de dresser des bilans. Des groupes de travail thématiques peuvent, selon les besoins, être mis en place pour approfondir un sujet particulier.

### 1. Organisation de l'année scolaire 2023 2024 durant le chantier de l'école J. Delteil

La rénovation de l'école Joseph Delteil se déroulera de début juillet 2023 à fin juillet 2024. Il s'agit d'adapter l'école au changement climatique en rénovant l'ensemble du bâtiment et les espaces extérieurs, pour un meilleur confort d'usage, été comme hiver.

Les travaux démarreront début juillet 2023 par la rénovation de la zone cuisine / restauration scolaire afin qu'elle soit opérationnelle pour la prochaine rentrée. Afin de minimiser les nuisances pour les élèves, les enseignants et le personnel municipal, 10 classes seront externalisées durant toute l'année scolaire 2023/2024. Seules 6 classes resteront dans l'enceinte de l'école, regroupées côté rue Mgr Roucairol, dans une zone sécurisée isolée du chantier.

En concertation avec l'Inspection académique et les équipes enseignantes, **l'organisation retenue sera la suivante :**

- Les élèves actuellement en CE1 à l'école Pierre Soulages poursuivront exceptionnellement leur scolarité en CE2 dans la même école
- 6 classes maintenues dans l'école Joseph Delteil (4 classes dans le bâtiment de 2012 le long de la rue Mgr Roucairol + les 2 classes donnant dans le hall périscolaire). Niveaux concernés : les plus petits
- 5 classes aux anciennes écoles (4 dans l'enceinte des anciennes écoles + la salle de la gerbe). Niveaux concernés : les plus grands
- 3 classes impasse du Picadou (2 classes dans le bâtiment Picadou servant actuellement au centre de loisirs + 1 classe dans l'auditorium Debussy à l'école de musique). Niveaux concernés : les élèves de niveau intermédiaire

Les parents aimeraient connaître la composition des classes en début d'été, ou au plus tard une semaine avant la rentrée des classes.

La Mairie répond qu'elle transmettra cette demande à la direction de l'école. Et propose d'organiser des visites des classes temporaires pour les parents et les enfants en début ou fin d'été 2023.

Les parents expriment leur crainte que des élèves d'une même classe d'âge soient répartis sur différents sites sans possibilité de se voir.



La Mairie répond que la composition des classes relève de la responsabilité de l'éducation nationale. Une réflexion est à mener pour permettre que sur les temps périscolaires les élèves puissent se retrouver sur des lieux communs (exemple : salle po).

Les parents posent la question des fratries qui seront éclatées sur différents sites, et de la pertinence de décaler les horaires d'un site à l'autre.

La Mairie répond que cela doit être étudié en lien avec l'éducation nationale.

**Pour l'accueil périscolaire**, l'organisation est en cours de réflexion. Pour l'ALP du matin, un accueil unique serait prévu à l'école Delteil, puis les élèves scolarisés hors de Delteil seraient accompagnés par les animateurs pour rejoindre leurs classes. L'ALP du soir serait également centralisé à Delteil et en salle po. Les animateurs prendraient en charge les élèves à la sortie de leurs classes.

Pour l'ALP midi, les élèves les plus jeunes prendraient leur repas en premier, puis seraient répartis entre le hall périscolaire, la cour 4 et la salle po, salles de danse et tapis. Les élèves scolarisés au Picadou mangeraient dans un 2<sup>ème</sup> temps, et disposeraient également de la salle po.

Les élèves scolarisés aux anciennes écoles passeraient leur pause méridienne aux anciennes écoles et feraient l'aller retour jusqu'à la cantine.

Les parents posent la question des espaces extérieurs à disposition des enfants.

La Mairie répond qu'il y aura la cour 4, mais aussi le parking de la salle po qui deviendrait une cour, ainsi que le jardin aux oiseaux au bout de l'impasse du Picadou, et bien sûr la cour des anciennes écoles.

Les parents évoquent la sécurisation des trajets à pied des élèves scolarisés aux anciennes écoles (dangerosité du passage piétons rue de la treille, étroitesse du trottoir rue des écoles, pas de trottoir rue du faubourg, etc.)

La Mairie en prend note et étudiera les trajets et leur sécurisation.

Les parents posent la question de la remise en cause des activités associatives.

La Mairie répond que des solutions de repli sont proposées aux associations impactées, et que l'organisation des accueils périscolaires est pensée pour entraîner le moins de perturbations possible pour les activités associatives.

#### **Déménagement / aménagement des classes :**

Le calendrier précis de l'opération devrait être connu d'ici janvier. En fonction, il faudra prévoir le déménagement des classes début juillet pour que les travaux puissent démarrer sans perte de temps cet été.

Le déménagement des salles associatives qui vont accueillir les futures classes s'effectuera dès le printemps pour laisser le temps aux services techniques municipaux de préparer les locaux à l'accueil des élèves.

Les parents proposent leur appui pour aider au déménagement.

#### **Transport scolaire :**

Demander modification de l'arrêt, à l'arrêt 24 à côté de la maison médicale ou bien à la cave coopérative. Nécessite que tous les enfants du bus soient regroupés aux anciennes écoles.

A discuter avec l'équipe enseignante.

#### **Centre de loisirs :**

A l'école P. Soulages durant toute l'opération.

#### **Communication auprès des parents**

Les parents demandent quelles seront les prochaines étapes pour informer l'ensemble des parents.



La Mairie répond qu'une réunion d'information sera organisée avec la maîtrise d'œuvre (architectes) et les organismes de contrôle et de sécurité désignés pour l'opération dès que le calendrier précis de l'opération sera établi (probablement en février 2023). Lors de cette réunion, le projet de rénovation leur sera présenté en détail, ainsi que le déroulement précis des travaux, et les conditions d'accueil des élèves durant l'année.

Un document de communication sera réalisé au printemps pour récapituler toutes les informations nécessaires.

## 2. Renouvellement du marché de restauration scolaire

### Contexte :

Un compte-rendu de la commission menus a déjà été transmis à l'ensemble des parents pour exposer les difficultés de la filière restauration collective en raison de la hausse des prix des matières premières et de l'explosion des prix de l'énergie.

Depuis le 14/11, notre prestataire SHCB a modifié de manière unilatérale la composition des menus en supprimant soit l'entrée soit le fromage. Toutes les Communes en contrat avec ce prestataire sont impactées de la même manière. La Mairie ne peut que regretter cette décision prise sans concertation préalable. Nous leur avons demandé de justifier l'impact de la hausse des coûts de l'énergie sur le coût de production d'un repas, les économies générées par le passage à 4 composantes, ainsi que des garanties sur l'équilibre alimentaire des repas validées par une diététicienne.

La Mairie reste mobilisée pour garantir une alimentation saine et équilibrée à vos enfants, malgré ce contexte incertain.

### Renouvellement du marché :

- ✓ Echéance au 08/07/2023
- ✓ Finaliser cahier des charges fin décembre pour lancement de la consultation début janvier
- ✓ Actuellement 40% de produits bio et 60% de produits durables et de qualité (définis dans notre cahier des charges comme des produits venant de – de 200km, de saison, ou labellisés ou circuits courts).

La Mairie ne souhaite pas renoncer à la qualité dans le nouveau cahier des charges. Les parents délégués ont été associés à un groupe de travail afin de recueillir leurs souhaits sur l'évolution du cahier des charges.

Des échanges ont porté sur le passage à 2 repas par semaine sans protéines animales (impact environnemental et financier) et 2 repas par semaine à 4 composantes. Ainsi que sur le critère de provenance à restreindre encore.

Les parents délégués sont invités à poursuivre la réflexion sur ce qu'ils veulent et ne veulent pas (en termes de type de produits, de provenance, de qualité). L'idée d'une consultation de l'ensemble des parents est évoquée.

Il est proposé de réaliser un questionnaire auprès des enfants.

**Dispositif Les éco'minots passent à table :** Grabels intègre ce dispositif animé par l'ALEC (Agence locale pour l'énergie et le climat), visant à sensibiliser au gaspillage alimentaire, à la qualité des produits. Un 1<sup>er</sup> comité de pilotage associant parents délégués, services municipaux, élus, aura lieu le 26/01/2023 à 17h. Plus d'informations prochainement.



### 3. Informations sur les évènements ALP et jeunesse

#### A l'école P. Soulages :

Le 6 décembre : venue du Père Noël 12h00-13h30

Le 16 décembre : goûter de Noël avec les parents

#### A l'école J. Ponsy :

Le 15 décembre : Spectacle (salle de danse 12h00 – 13h50)

1 fois par semaine sortie aux jardins des oiseaux

#### A l'école J. Delteil : Le monde d'Harry POTTER

Enfants répartis dans les 4 maisons : gagnent ou perdent des points ;

Le 15 décembre : 12h00-13h50 : Incroyable talent

15 décembre 17h30, spectacle avec participation des 3 ALP

Le 16 décembre : bal de Noël

Sortie du n°1 de la Gazette rédigée par les enfants

9 décembre ; chorale des enfants illuminations de Noël place J.Jaurès et P. Neruda

**Conseil Communal des Enfants** : les enfants du CCE seront présentés au conseil municipal du 12/12.

Poursuite du projet « école propre », relation avec la Métropole et l'écolothèque pour outils pédagogiques. Projets sports, peindre des jeux au sol dans la cour, participer à la vie de l'école, collecte pour épicerie solidaire CCAS, La dentelière, etc.

Le centre de loisirs : sera fermé du 26/12 au **lundi 2 janvier inclus**.

En cours ou à venir

Activité jardin ALP : découverte et sensibilisation, au centre de loisirs à partir de Janvier

Tri des déchets communs aux 3 établissements

Action PNNS/ Sports / Santé : les parents souhaitent être associés pour ces actions qui auront lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2023

Question sur l'interdiction des cartes pokémon : décision prise d'un commun accord école / mairie. Les parents demandent si un atelier pokémon encadré par un animateur pourrait être mis en place. En réflexion au niveau de l'équipe ALP.

Vide-grenier enfance : idée suggérée par la direction de l'école Ponsy. Commun aux 3 écoles, au printemps. A étudier.

### 4. Projet de collège à Grabels

Les parents demandent où en est le projet de collège et souhaiteraient savoir comment peser sur le processus.

Un courrier de la Mairie a été adressé à M. Calvat, Vice-président délégué à l'éducation et aux collèges au Conseil départemental, le 1er août 2022, faisant une proposition d'emplacement pour l'implantation du collège. Copie de ce courrier sera transmise aux associations de parents.

La Mairie relancera le Président du conseil départemental courant janvier et transmettra une copie du courrier aux associations de parents.

En février, les parents délégués sont invités à prendre contact avec les conseillers départementaux afin de peser sur le processus de décision, avec pour objectif de voir inscrire le projet d'implantation du collège au programme d'investissement 2026-2029.

